

L'ASSOCIATION DES FAMILLES LEJEUNE DIT BRIARD



Armoiries concédées le 15 avril 2014, vol. VI, p. 350, du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*.

Armes : Le bleu, le blanc, le rouge et le jaune honorent le drapeau acadien et l'ancêtre Pierre Lejeune dit Briard, arrivé en Acadie en 1651. Les fleurs de lis représentent la France, mère-patrie de l'ancêtre, et les étoiles représentent l'Acadie, sa patrie d'adoption. La croix souligne la foi en Dieu des ancêtres acadiens et leur retour en Acadie, au Québec et en Louisiane. La tour rappelle les châteaux des armoiries de l'ancienne province de Brie, en France, où Pierre Lejeune dit Briard est né, notamment celles des communes de Provins, de Brie-Comte-Robert et de Château-Thierry.

Cimier : Le pygargue à tête blanche, un oiseau indigène aux Maritimes, représente la force, le courage et la bravoure des Acadiens qui ont subi le Grand Dérangement de 1755 à 1762. L'aigle est également un oiseau sacré pour les Mi'kmaq et représente notamment le mariage entre Martin Lejeune, fils de Pierre Lejeune dit Briard, et Jeanne Kagigconiac, de la Nation des Mi'kmaq. La brindille de foin évoque l'espoir de bonnes récoltes pour les ancêtres acadiens. Le pont d'un navire rappelle le Grand Dérangement et rend hommage aux Acadiens déportés qui ont fait preuve d'espoir et de ténacité.

Devise : BRIARD UN JOUR LEJEUNE TOUJOURS.